

Laure Planchais, grand prix national du Paysage

«La magie du site et le plaisir de l'aventure»

Lauréate du grand prix national du Paysage en 2012 pour le parc du Grand-Pré qu'elle a livré en 2007, sur 12 ha, à Langueux (Côtes-d'Armor), Laure Planchais a représenté la France, le mois dernier, en Pologne, lors de la rencontre entre les champions européens de la conception paysagère. Alors que son agence fête ses 20 ans cette année, la Bretonne d'adoption assume son éclectisme et sa prédilection pour les moutons à cinq pattes.

Revenez-vous régulièrement à Langueux ?
J'y retourne au moins une fois par an, et en dehors de tout contrat. La proximité géographique avec notre agence implantée à Brest facilite le maintien d'une relation fidèle, aussi bien avec les élus qu'avec les services. Ces derniers sont respectueux des prescriptions associées au projet : ils ont compris que le travail de conception ne s'arrête pas au moment de la remise des clés virtuelles.

Le parc a précédé et préparé l'implantation de deux équipements publics. Avez-vous participé au choix de leurs concepteurs ?
La commune m'a en effet associée au jury de la salle de concert. Le choix s'est porté sur le projet le plus juste, du point de vue de la politesse rendue au site : l'équipement prolonge les grands qui ouvrent le parc sur le grand paysage de la baie de Saint-Brieuc. J'ai également participé, plus récemment, au jury de la crèche (1), jugée dans le même esprit.

L'évolution du parc reflète-t-elle vos idées initiales ?
Il s'agit du plus grand parc de l'agglomération de Saint-Brieuc, ce qui contribue, au-delà de nos espérances, à sortir la commune de son statut de cité-dortoir. De tous les environs, les enfants viennent apprendre ici à faire du vélo. Je me réjouis de voir se multiplier, dans le village du parc, les aménagements végétaux qui embellissent la ville, dans les moindres détails urbains. L'espace vert a contribué à l'acceptation d'une urbanisation plus dense, dans une commune marquée depuis les années 1960 par des extensions pavillonnaires.

Comment expliquez-vous l'appétit d'une commune périurbaine de 7000 habitants pour des espaces publics de qualité ?
Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement avait préparé le terrain, sur le plan pédagogique. Il faut rendre hommage au travail de foumi réalisé au quotidien par ces professionnels qui n'occupent pas le devant de la scène, et qui jouent souvent le rôle de tremplin pour de jeunes professionnels : j'en ai moi-même bénéficié à mes débuts, dans la Somme.

Comment justifiez-vous, du point de vue écologique, le choix de végétaux étrangers aux biotopes locaux ?
Le climat va changer, et la rapidité de la croissance des eucalyptus, au Grand-Pré, montre que l'on peut anticiper ces modifications. Il faut raisonner à l'échelle planétaire : les cyprès californiens que vous voyez à Langueux tendent à disparaître dans leur milieu d'origine. Les services communaux ont bien appris à jouer sur la relation entre les espèces plantées et celles qui se sont invitées dans le parc, notamment des bouleaux et des saules.

Le parc du Grand-Pré traduit-il une prédilection de votre agence pour les sites périurbains ?
Lors de la rencontre européenne entre les lauréats des prix nationaux du Paysage en Pologne, je me suis rendu compte que le thème du périurbain reste une préoccupation typiquement française. Deux de nos projets en cours, dans la périphérie de Rennes, confirment la marge de manœuvre offerte par ces espaces pour créer des ambiances diverses, depuis celle d'un jardin intime jusqu'à l'ouverture sur le grand paysage. Dans ces deux cas, l'expérience du Grand-Pré nous a servis pour justifier la remise au jour d'anciens ruisseaux.

Ce rapport à l'eau forme-t-il un fil conducteur de vos projets ?
La relation entre l'eau, la promenade et l'assainissement structure souvent notre travail, depuis le jardin de Seille que nous avons livré en 2002 à Metz, en association avec Jacques Coulon. Au centre-ville d'Alençon, la revalorisation de l'écoulement aux berges – l'une en balcon, l'autre remblayée – offre l'occasion d'un autre dialogue enrichissant entre espace construit et espace naturel.

Quel serait le projet de vos rêves ?
En répondant aux appels d'offres, j'ai souvent l'impression de remplir une grille de lots, pour mieux me laisser guider ensuite par la magie du site et le plaisir de l'aventure. Dans le domaine du paysage, l'éclectisme peut nourrir ce que les scientifiques appellent la sérendipité, c'est-à-dire l'enrichissement accidentel des connaissances par des apports a priori étrangers à la discipline de départ.

Un exemple ?
Aucun rapport a priori entre la mytiliculture et la conception d'un parc public ! Pourtant, en travaillant sur la mise en valeur touristique de la mytiliculture, j'ai découvert un gisement de 4000 pieux de bouchot devenus inutilisables car trop lisses pour que les moules s'y accrochent ; cela a donné une première verticalité au parc du Grand-Pré, à raison de 1 euro par pieu !

Sur le plan géographique, comment se répartit votre activité ?
Après la Somme, puis l'Est, une première commande bretonne, à Sables-d'Or-les-Pins, a entraîné l'implantation de l'agence à Brest, en plus de l'antenne parisienne où travaille un de nos cinq salariés. L'Ouest domine l'activité, en particulier la Bretagne. Dans une agglomération, une commande en déclenche souvent une autre, comme le montre l'exemple de Saint-Brieuc où, après le parc du Grand-Pré, nous travaillons à la requalification du quartier du Bois-Saint-Lambert, jusqu'ici cloisonné entre des espaces verts sans charme. Un amphithéâtre en plein air et l'agrandissement du marché y créeront un lieu de rencontre et de brassage de nouvelles populations.

Vous vous définissez comme bretonne ?
Par ascendance très indistincte. Née d'Orléans, j'ai grandi à Montpellier, et je suis plutôt une Méditerranéenne d'adoption.

Comment est née votre vocation ?
Ma mère, botaniste, et mon père, ouvert sur le monde et passionné par la géologie, avaient préparé le terrain. Mais le dédic est venu de ma grande sœur : quand j'avais 15 ans, elle m'a conseillé d'aller à une journée portes ouvertes du lycée pour une présentation du métier de paysagiste assurée par Pierre Pillet – retenez bien son nom ; j'aimerais qu'il le sache ! Ce salarié de la Compagnie du Bas-Rhône m'a ouvert les yeux sur le métier, en parlant de l'aménagement de La Grande-Motte, entrée récemment au Patrimoine du xx^e siècle. Comme quoi, il faut toujours écouter sa grande sœur !

Vous engagez-vous au service de la profession et de l'émergence de nouvelles vocations ?
Membre du bureau de l'Association des paysagistes-conseils de l'État qui a soutenu l'élaboration du code de déontologie de la profession, il m'est arrivé d'intervenir ponctuellement à l'École du paysage de Versailles. J'enseigne à Brest, dans un master d'urbanisme, pour sensibiliser les étudiants au paysage. L'agence accueille un à deux stagiaires par an. Transmettre ce que l'on a appris, cela fait aussi partie des exigences de notre profession émergente.

Propos recueillis par Laurent Mignot

(1) Architecte du centre culturel : Thierry et Julien Molinié ; architecte de la crèche : Nave Architects.



« La relation entre l'eau, la promenade et l'assainissement structure souvent notre travail, depuis le jardin de Seille que nous avons livré en 2002 à Metz, en association avec Jacques Coulon. »

Itinéraire

- 1970 Naissance à Orléans
- 1985 Découverte du métier, avec Pierre Pillet, de la Compagnie du Bas-Rhône
- 1990 BTS horticulture, jardins et espaces verts, à Saint-Germain-en-Laye
- 1994 Diplôme de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles
- 1994 Ouverture de l'agence à Paris
- 2000 Paysagiste-conseil de l'État
- 2002 Trophée de l'Aménagement urbain pour le parc de Seille à Metz
- 2004 Enseignante à l'Institut de géoarchitecture de Brest, maître d'urbanisme
- 2004 Ouverture de l'agence à Brest
- 2012 Grand prix national du Paysage